

7/17 #AGMFP23 -  
@EChenut Pdt  
@mutualite\_fr "On  
commence à nous écouter  
mais rien ne nous sera  
octroyé sans que nous  
l'arrachions grâce à notre  
mobilisation vs. le

## COUVERTURE TWITTER

47 publications  
3240 personnes touchées  
238 engagements dont 64 retweets  
Taux d'engagement de 7,3%



## VOTES

3 cooptations d'administrateurs  
11 administrateurs élus  
12 résolutions adoptées  
173 délégués

Une Assemblée générale extraordinaire MFP se tiendra cet automne 2023. Les délégués se positionneront sur le modèle juridique de rapprochement MFP/FNMF et le devenir de l'activité du conventionnement hospitalier.

En ouverture, le Président a d'abord salué tous les agents publics et a rendu hommage à ceux qui « payaient » leur engagement au prix de leur intégrité physique, parfois au prix même de leur vie. Il a tenu à rappeler son soutien à ceux qui se sentent fragilisés dans l'exercice de leur mission, ceux qui agissent au quotidien pour l'intérêt général. Agents publics mais aussi militants, élus, collaborateurs, partenaires de la MFP... qui ont fait et font l'activité et l'activisme de la MFP.



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

Devant les délégués, Serge Brichet et Dominique Combe ont introduit l'Assemblée générale en présentant successivement le rapport d'activité et le rapport de gestion.

Serge Brichet a souligné le contexte particulièrement marqué dans lequel l'activité MFP a été récemment portée : crises sociales, économiques, démocratiques, sans oublier le monde en guerre à nos portes. **« Cela doit nous rappeler que le monde est un village global dans lequel la protection sociale devrait agir comme un rempart commun, et non être sans cesse remise en cause. Nos valeurs sont les mêmes... la solidarité et la démocratie ne sont pas des options mais des solutions aux défis d'aujourd'hui et de demain ».**

Portée par une bonne dynamique des métiers, la MFP se fait fort d'un rapport

d'activité dense qui met en exergue le travail accompli au service de la protection sociale des agents publics, des citoyens à part entière.

Concernant l'accompagnement social, le président a souligné les 10 années de partenariats innovants et complémentaires, au cœur de l'ADN mutualiste et des besoins des agents.

Le conventionnement hospitalier a également de nombreux atouts. Il reste un outil pertinent et unique de régulation tarifaire sur le marché. En 2022, malgré un contexte hospitalier évolutif, la MFP s'est particulièrement mobilisée pour pérenniser cette activité avec la reprise du CHM. Serge Brichet a insisté sur les points de réussite et l'enjeu de maintenir l'activité

dans les prochaines années.

Au-delà, la démarche d'Influence, portée opportunément au service du dossier PSC, est montée en puissance entre les différents projets de communication, de lobbying et d'expertise, études statistiques... les travaux réguliers avec les organisations syndicales permettent également d'aborder la réforme PSC de manière toujours aussi collaborative.

Autre point marquant du rapport d'activité : le projet de rapprochement avec la Mutualité Française. **« La transmission de la « voix Fonction publique » est une démarche ambitieuse que nous devons tous porter collectivement ».**

# AGIR AU PRÉSENT, PRÉPARER L'AVENIR

Serge Brichet - Propos d'ouverture

## RAPPORT DE GESTION

Dominique Combe a présenté un exercice 2022 « normalisé en termes de fonctionnement et d'organisation ». L'année ressort avec un déficit sensible, impacté par la baisse continue des effectifs du tour de table MFP (moins 41 049 membres participants) et la diminution de la cotisation unitaire pour les mutuelles de Livre II (1,06 € contre 1,09 €).

Plusieurs éléments ont marqué cet exercice : l'évolution du montant du loyer du siège MFP, la réalisation d'un 3<sup>ème</sup> Mook, un nouveau film, une enquête 2022 avec Harris Interactive, la poursuite des formations des militants, les travaux de rapprochement MFP/FNMF. Par ailleurs, dans le prolongement de l'année 2021, le montant des produits des cotisations

statutaires est en baisse, notamment au vu de la diminution des effectifs des membres participants et de celle de la valeur unitaire de la cotisation.

### Compte de résultat 2022 :

- total des produits : 3,250 M€ ↘
- total des charges : 3,406 M€ ↘  
évolution contrastée selon les postes de dépenses
- résultat déficitaire : 156,47 k€

## Perspectives 2023

**« L'année 2023 se présente comme un exercice complexe et déterminant pour l'Union. Tout doit être mené de front, aussi bien la poursuite des missions MFP que la mon-**

tée en charge des travaux de rapprochement MFP/FNMF ». La part du conventionnement hospitalier est en hausse avec la poursuite des travaux post CHM et la recherche d'une solution de reprise.

Le budget prévisionnel fait donc ressortir un déficit conséquent (-466 k€) avec de fortes zones d'incertitude, notamment le niveau des charges liées aux travaux de rapprochement MFP/FNMF et les impacts du taux d'inflation sur les charges de fonctionnement.

Au vu de ce déficit et de la baisse des effectifs constatés sur les deux précédents exercices, la politique de diminution de la cotisation unitaire des mutuelles du livre II n'a pas pu être poursuivie.

L'accent devra être mis sur la recherche de réduction de coûts et la priorisation des actions tout au long de l'exécution budgétaire.





**« RIEN NE NOUS SERA OCTROYÉ QUE NOUS N'AURONS PAS ARRACHÉ »**

*Eric Chenut -Président de la Mutualité Française*

## DOSSIER PSC : Progrès social ou RDV manqué ?

La PSC est un axe de travail transversal et convergent avec la FNMF. Pour preuve, le renforcement des actions engagées en ce sens depuis des mois...

**Le Président de la MFP s'est interrogé devant les délégués « Alors que tout a été dit et redit, au final à ce stade des travaux, que penser de cette réforme ? ».**

Le travail est saccadé avec un « stop and go » permanent. Le calendrier ne cesse d'être décalé au fil de réunions de travail « saucissonnées », trop spécifiques sur certaines thématiques au détriment d'une approche globale de la réforme et des besoins des agents publics.

A l'Etat, la réforme n'est aboutie qu'en santé, laissant à l'arrêt le volet technique de la prévoyance. Les travaux reprendront-ils ? Le calendrier de mise en œuvre de la réforme dans les premiers ministères est d'ores et déjà reporté. Dans la territoriale, le rythme est continu avec un travail avancé mais il reste encore de nombreuses zones d'ombre... et à l'hospitalière, la réforme se fait attendre. Le retard pris à l'Etat impactera-t-il les deux autres

versants ?

Serge Brichet rappelle la forte démarche de travail engagée avec les mutuelles et les syndicats.

**« Si le gouvernement avance de nouvelles propositions, nous serons prêts. Il est crucial de poursuivre le travail sur toutes les autres thématiques pour avoir une réforme complète et mieux-disante ».**

Les travaux PSC ont permis à de multiples acteurs de prendre conscience de la réalité de la réforme. C'est une avancée, tout comme la participation obligatoire des employeurs publics, grande victoire réclamée par le mouvement mutualiste fonctionnaire !

**« Mais si demain le gain financier devait être intégralement consacré au maintien des actuelles garanties, ce serait un échec. Il nous faut donc encore attendre pour juger de cette réforme. J'aimerais être contredit dans l'avenir, néanmoins ce qui s'installe aujourd'hui est très paradoxal »** notamment lorsque le gouvernement envisage une « articulation » entre l'obligatoire santé et le facultatif prévoyance à l'Etat, découplant ainsi les risques.

## Intervention du Président de la FNMF

Dans un discours engagé, le président Eric Chenut a dressé la situation en matière de protection sociale face aux récentes réformes.

Il a rappelé le manque de dialogue social, après plusieurs mois de conflits avec les pouvoirs publics.

Au moment de la publication des premiers décrets d'application de la réforme des retraites, il a pointé du doigt les difficultés à faire évoluer la réforme dans le bon sens, par exemple sur l'âge de départ des personnes en invalidité. Il a regretté le manque d'écoute sur les impacts de la réforme en prévoyance (sinistralité augmentée de 10 points). Dans la Fonction publique, les taux de couverture sont encore faibles pour certains actifs.

Il a insisté sur la dépendance. **« Il est nécessaire d'apporter des réponses aux familles sur ce dossier majeur. Il y a un besoin urgent de construire des solutions solides en dépendance. Nous connaissons la robustesse du modèle mutualiste, qui permet par une large mutualisation d'avoir un haut niveau de couverture, soutenable financièrement ».**

Il ne sert à rien d'espérer des avancées puisque **« rien ne nous sera octroyé que nous n'aurons pas arraché. Pour cela, il nous faut convaincre ».**

Il a regretté le pilotage court-termiste, inefficace, des réformes engagées en matière d'assurance maladie et l'impasse dans laquelle se trouvent les établissements de santé.

Concernant le plan de transformation de la FNMF, pour faire face aux nouvelles contraintes économiques, il a rappelé en 3 mots les grandes priorités de demain :

### Influence, Animation et Innovation.

- L'Influence : la capacité des mutuelles à pouvoir se diversifier sur de nouveaux champs de protection, renforcer les actions sur la prévention...

- L'Animation : renforcer la capacité d'engagement au sein du mouvement mutualiste, davantage communiquer sur les réalisations, ouvrir les dispositifs pour mieux agir en commun dans la mutualité, construire un mode plus participatif, renforcer le sentiment d'adhésion, d'appartenance de celles et ceux que l'on veut protéger, renforcer la dimension d'engagement autour de la mutualité...

- L'Innovation : investir sur de nouveaux champs, permettre au plus grand nombre d'innover, améliorer l'accès aux soins, les niveaux de protection, accompagner ces innovations en faisant en sorte que les synergies se fassent au mieux dans l'intérêt de l'action mutualiste...

Dans ce cadre, le rapprochement MFP/FNMF s'organise afin que les salariés MFP qui souhaitent s'inscrire dans ce projet puissent être intégrés. Les projets sont nombreux : l'Observatoire des fragilités sociales, les liens forts tissés avec les organisations syndicales... **« sur cette base de travaux déjà existants, nous aurons besoin des élus, des militants engagés et indispensables pour enforcer notre capacité d'influence et d'accompagnement des agents publics ».**

Depuis deux ans, la MFP et la FNMF sont mobilisées dans des rendez-vous ministériels pour porter à deux voix leurs propositions concernant la Fonction publique. Cette collaboration se fait naturellement avec la MFP **« pour démontrer une cohésion et une détermination commune ».**

Eric Chenut a insisté sur l'importance de **« continuer à se battre pour obtenir les meilleures innovations possibles dans les 3 versants de la Fonction publique. C'est en étant unis et en se concertant qu'on sera le plus efficace dans l'intérêt des agents ».** Il faut aussi tenir un **« discours de vérité » et rappeler qu'il y a un « principe de réalité » entre le niveau de protection souhaité et son coût...**



## CHANTIER N°4

Future gouvernance, Conseil des mutuelles protégeant les agents publics (CMPAP), animation du Réseau militant, hypothèses juridiques du rapprochement, accompagnement des salariés, montée en puissance des actions de coopération MFP/FNMF... Didier Quercioli, secrétaire général MFP, a abordé le large spectre de toutes les facettes du dossier. Depuis avril 2021, les deux fédérations ont à cœur de renforcer la famille mutualiste après 30 ans de transformations lourdes et profondes du secteur de la santé et de la protection sociale.

Trois objectifs : mutualiser les actions pour gagner en influence, rassembler l'ensemble des mutuelles qui concourent à la

protection sociale des agents publics et placer la défense des intérêts des agents publics avant les enjeux concurrentiels.

Le « CMPAP » s'organiserait selon les principales règles suivantes :

- La représentation serait de 2 membres par mutuelle quelle que soit sa forme juridique (L2, L3).

- Ses missions seraient fixées par le conseil d'administration FNMF, notamment celles d'instruire les problématiques de protection sociale des agents de la Fonction publique, incarner un espace de discussions sur les évolutions de la PSC de la Fonction publique, faciliter la coordination des actions d'influence, partager les informations et les alertes sur

les trois versants de la Fonction publique...

- La dynamique pourrait être assurée par une équipe d'animation politique via **1 délégué Fonction publique et 3 référents** pour représenter au final chacun des 3 versants de la Fonction publique.

Cette équipe d'animation, placée sous la responsabilité du secrétariat général de la FNMF, pourrait être accompagnée d'un réseau militant mené par les 17 Unions régionales sur les questions relatives à la Fonction publique. **Didier Quercioli a rappelé l'importance « d'installer immédiatement la relation avec les fédérations syndicales de la Fonction publique pour maintenir et poursuivre le lien historique ».**

## Focus conventionnement

**Au moment du rapprochement, l'hypothèse juridique d'une fusion absorption semble avancer. Dans ce cas, il serait impératif que l'activité de conventionnement ne soit plus dans le giron MFP.** La MNT s'est engagée à instruire le dossier d'une éventuelle reprise avec l'aide d'une équipe projet. Les éléments

nécessaires à la prise de position finale ont été transmis à la MNT (note d'éclairage stratégique du dossier, conventions juridiques avec les établissements de santé et dates de renouvellement, fiches de poste des salariés concernés et salaires, localisation, base militante engagée...).

- **La réponse MNT est attendue à la fin du 1er semestre 2023.**

## Focus - RH

Le secrétaire général Didier Quercioli a insisté sur « **la détermination de la MFP et de ses membres à organiser un dialogue social constant et à garantir à chaque salarié un emploi ou une situation d'employabilité** ». Chaque collaborateur doit ainsi être en mesure de maîtriser son avenir professionnel. Pour ce faire, la MFP s'appuie depuis un semestre sur les services d'un cabinet extérieur spécialisé dans l'accompagnement personnalisé des salariés en cours de transition professionnelle.

## Coopération renforcée MFP/FNMF

Au-delà des rencontres de Serge Brichet et d'Eric Chenut avec le ministre Stanislas Guerini, plusieurs actions concrètes de coopération ont été organisées ces derniers mois :

### 6 DÉCEMBRE 2022

- Conférence de presse menée à deux voix par les deux présidents.
- Objectif : mettre en lumière les problématiques de santé au travail des personnels publics.
- Présentation du 3ème volet du Baromètre MFP/Harris Interactive et du Mook III « *Indispensables et fragiles* ».
- Cette prise de parole a permis de rappeler les fragilités sociales des fonctionnaires et, bien au-delà, d'évoquer des pistes pour répondre aux enjeux collectifs et améliorer la santé et la protection sociale des citoyens, tout au long de leur vie professionnelle.

### 13 JANVIER 2023

- Présentation de l'Observatoire MFP des fragilités sociales et sa future plate-forme digitale, aux équipes FNMF et à ses prestataires.
- Objectif : garantir la possibilité d'une reprise du contenu de l'Observatoire MFP sur les différents canaux de communication et d'information FNMF.

### 19 AVRIL 2023

- Conférence d'information commune MFP/FNMF
- Objectif : apporter des éclairages aux dirigeants mutualistes sur les impacts de la réforme PSC et les modalités de passation des marchés publics.
- Plus de 100 personnes ont suivi les débats.

“

**Dynamique des métiers, vivacité de notre rôle de lanceur d'alerte et acuité du travail démocratique... autant d'éléments qui nous permettent de maintenir ces derniers mois la colonne vertébrale MFP**

## DISCOURS DE CLÔTURE

L'âge de la MFP ? 80 ans à horizon 2025. Cette maturité ne l'exonère pourtant pas d'une nouvelle feuille de route...

Serge Brichet a rappelé que cette dernière ligne droite sera décisive. « Sportivement, les derniers 100 mètres sont souvent plus durs que les 300 premiers mètres. **Il faut continuer à rassembler les parties prenantes de notre dossier stratégique** ».

Les projets sont diversifiés et pertinents : 4<sup>ème</sup> édition du baromètre avec Harris Interactive, une nouvelle plate-forme de santé au travail, renforcement des travaux avec les organisations syndicales dans le cadre de la réforme PSC...

à l'appui, un réseau de militants engagés, souvent depuis de nombreuses années, pour un relai de terrain indispensable à l'action MFP.

Concernant le rapprochement avec la FNMF, Serge Brichet a insisté sur l'importance d'adapter nos missions aux évolutions inéluctables, aussi bien internes qu'externes. Cela est indispensable pour **« continuer à porter nos combats contre la banalisation et la marchandisation de notre modèle mutualiste, atout véritable pour l'identité Fonction publique**. Dynamique des métiers, vivacité de notre rôle de lanceur d'alerte et acuité du travail démocratique... autant d'éléments qui nous permettent de maintenir ces derniers mois la colonne vertébrale MFP ».

Serge Brichet s'est réjoui de cette véritable prise de conscience. Il est essentiel de ressentir et **d'« agir collectif »** pour affronter les plus

gros chantiers. Il a martelé qu'il fallait plus que jamais **« continuer à accompagner la transformation**. De fait, les métiers vont évoluer pour correspondre aux besoins lors de cette transition ». Le message est clair : **« apprendre à réussir ensemble, apprendre à se hisser dans un autre monde »**.

**Une question pour clôturer les travaux de l'Assemblée générale : quel rôle la MFP doit-elle tenir dans les prochains mois ?**

Elle doit être utile et non contre-productive pour ses membres, dans une étape cruciale. La MFP se doit d'être un levier d'influence pour porter des prises de parole libres, là où les mutuelles interagissent différemment. La MFP devra être un « cheval de Troie » et bien calibrer ses prises de parole pour être pertinente dans les « partitions à jouer avec les différents acteurs », avant tout et toujours au bénéfice des agents publics.

## EN CHIFFRES



### 3 administrateurs cooptés

- Erwan ABBE (CNG), en remplacement de C. BIENFAIT
- Valérie AUDRY-ADARDOUR (Mgéfi), en remplacement de B. TURY
- Didier DEBORD (Mgéfi), en remplacement de B. CARON



### 11 administrateurs élus au Tiers sortant

- Christelle AUZERAY (MGEN)
- Patrice CAZAUX-ROCHER (CDC Mutuelle)
- Jean-Pierre CHAPUIS (UNMFT)
- Anne-Marie COHENCA (MNT)
- Didier DEBORD (Mgéfi)
- Louis DOMINICI (MAEE)
- Stéfan GOUZOUQUEC (MGEN)
- Frédérique LAMARRE (MGEN)
- Nadine MORINEAU (MDD Atlas)
- Céline NOVELLI-LEMOINE (MNFCT)
- Didier QUERCIOLI (MGEN)



### 12 résolutions adoptées

## 173 délégués



### Couverture twitter :

- 47 publications
- 238 engagements dont 64 retweets
- 3240 personnes touchées
- Taux d'engagement de 7,3%